

# 1.1

## BILAN MINISTÉRIEL PR



# 1. CONCERNANT LE PORTEFEUILLE DU TOURISME ET DES TRANSPORTS AÉRIENS INTERNATIONAUX



## **Le tourisme s'est restructuré en 3 pôles aux missions bien établies et complémentaires :**

Ainsi le service du tourisme a dans ses compétences la réglementation, les financements et les aménagements, l'office du tourisme gère le marketing de la destination sur les marchés internationaux et domestique. Il remonte ainsi les besoins des vendeurs de notre destination au service du tourisme et des autorités pour servir l'avenir de notre pays et préparer les adaptations réglementaires aux demandes des visiteurs. Le campus des métiers et qualifications hôtellerie, restauration, tourisme du Pacifique (CMQP) est le lien entre les politiques d'éducation et les besoins en recrutements actuels et futurs des professionnels du secteur.

## **Dès lors, le secteur du tourisme dispose à présent de 3 pôles :**

- le pôle administratif, financier et juridique (SDT),
- le pôle marketing (Tahiti Tourisme)
- le pôle des richesses humaines (CMQP)

L'année 2023 a été l'année de tous les records avec 261.813 touristes. Un chiffre en augmentation de 20% par rapport à 2022 où 218 750 visiteurs s'étaient déplacés, mais surtout « un record jamais atteint dans l'histoire du tourisme polynésien ». Avec près de 85 milliards de retombées économiques directes, cela donne un retour sur investissement de 4.649 francs CFP pour 100 francs CFP investis. Il faut néanmoins rester lucide et poursuivre les opérations de promotions sur tous nos marchés car l'année 2024 n'aura vraisemblablement pas la même physionomie en termes de fréquentation.

Air Tahiti Nui a rouvert la ligne vers Tokyo le 30 octobre 2023, en annonçant aux acteurs du marché qu'elle sera saisonnière compte tenu de plusieurs facteurs conjoncturels. Les premiers résultats de cette reprise sont intéressants et doivent être renforcés pour considérer cette desserte comme pérenne. Une deuxième porte d'entrée vers l'Asie doit être considérée pour diversifier davantage nos flux de visiteurs et ainsi réduire les phénomènes de saisonnalité que nous rencontrons chaque année.

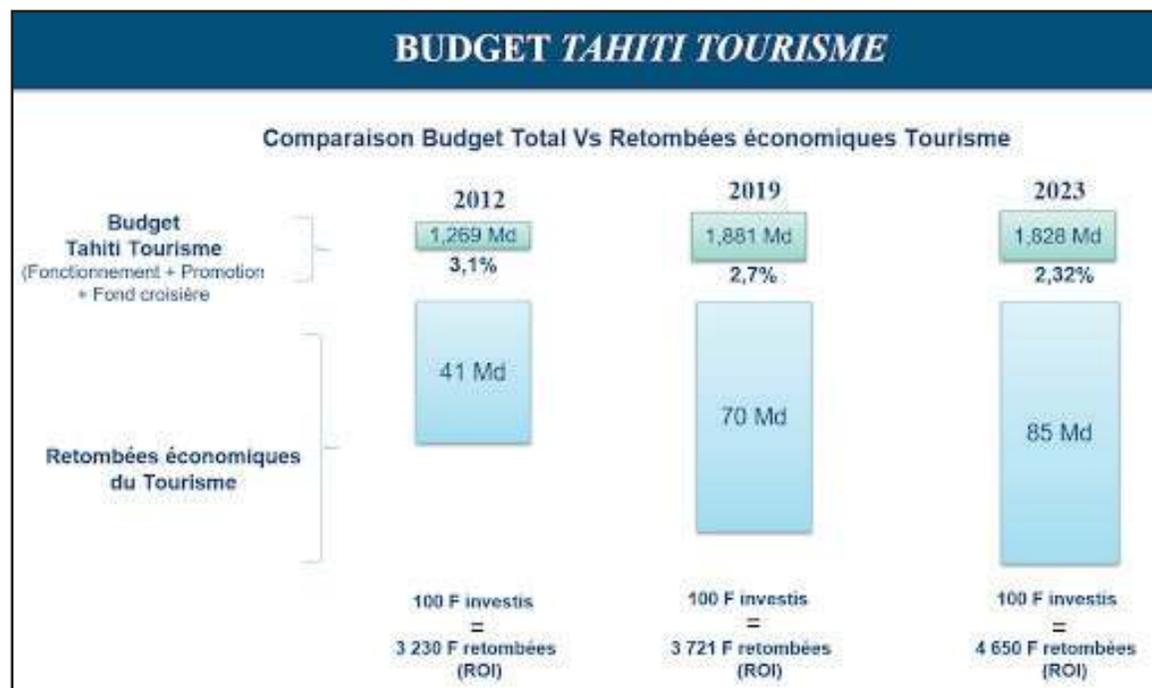
Les marchés sud-américains (Chili et Brésil notamment) ont conservé une accessibilité limitée avec une desserte aérienne internationale avec escales via Los Angeles. La compagnie LATAM rachetée par DELTA AIRLINES a indiqué qu'elle n'envisageait pas de retour sur la ligne Santiago – Ile de Pâques – Tahiti à moyen terme.



Les discussions avec les îles Cook ont pu reprendre après approbation du ministère des affaires étrangères pour consolider d'un point de vue juridique la desserte aérienne avec nos cousins de Rarotonga.

Cela conduit à une prédominance très marquée des marchés en Amérique du Nord, représentant 54 % de part de marché contre 36% de part de marché en France métropolitaine. L'Europe reste en revanche en retrait avec 9 %, tandis que les autres marchés n'ont pas retrouvé leurs niveaux pré-covid et ne représentent que 1% de la fréquentation touristique annuelle.

D'un point de vue régional, l'organisation et l'accueil du conseil d'administration et du conseil des ministres du tourisme du Pacifique sous la houlette du South Pacific Tourism Organization ainsi que du forum régional de la croisière sous la houlette du South Pacific Cruise Alliance sont venus réaffirmer la volonté de mieux travailler avec nos pays voisins sur le développement du tourisme dans la région de l'Océan Pacifique. Les compagnies de croisière ont apprécié les échanges constructifs avec l'exécutif et ont pu annoncer des perspectives de développement pour les années à venir.



## Orientations stratégiques sur le plan local :

### 1. CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DOMESTIQUE



2 éditions du salon du tourisme ont été programmées en 2023, rencontrant comme à l'accoutumée un fort intérêt de la part des visiteurs locaux, venant ainsi compenser la baisse de fréquentation durant les périodes de moyenne saison internationale. Le dispositif Titeti 'Āi'a n'a pas été reconduit quant à lui en 2023 compte tenu de l'échéance de la fin du plan de relance.

Le salon du tourisme de février 2023 a accueilli 17.700 visiteurs qui ont pu aller à la rencontre de 258 exposants, ce qui a représenté un total de 12.877 nuitées achetées par les résidents et 3.713 billets achetés chez Air Tahiti et 2000 chez Air Moana. En outre Vaeara'i a vendu 1.979 billets de bateau. Les autres compagnies maritimes n'ont quant à elles pas communiqué sur leurs ventes. **Le salon du tourisme de septembre 2023 quant à lui a accueilli 16.840 qui ont pu aller à la rencontre de 260 exposants** : le parc expo Mama'o affichait complet ! Les exposants n'ont pas communiqué sur leurs chiffres de nuitées vendues mais Air Tahiti a vendu 4.120 billets et Air Moana quant à elle a vendu 1.475 billets ce qui est de bon augure pour la fréquentation de nos pensions et hôtels dans les îles.

Salon du tourisme :	Nombre de visiteurs	Nombre d'exposants	Nombre de billets d'avion Air Tahiti	Nombre de billets d'avion Air Moana
- du 3 au 5 février 2023 :	17 700	258	3 713	2 000
- du 29 septembre au 1er octobre 2023 :	16 480	260	4 120	1 475

### 2. INTÉGRER LES COMMUNAUTÉS LOCALES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Les campagnes de sensibilisation se sont poursuivies en 2023, menées par la direction des opérations locales de Tahiti Tourisme avec l'appui de Mister Tahiti M. Teaniva Dinard. L'idée de ces campagnes de sensibilisation est d'aller à la rencontre des populations locales pour leur expliquer les démarches de tourisme durable et inclusif, de recueillir leur sentiment et de pouvoir répondre à leurs questions.

Le concours « J'embellis ma commune » est à présent étalé sur 2 ans pour être plus efficace et obtenir des résultats qui perdurent dans le temps. Cet étalement sur 2 ans vise à avoir des résultats d'embellissement durable des communes ou îles participantes. En 2023, 22 associations ont concouru sur les 5 archipels. Ce concours fédère les communautés locales et l'objectif est à terme de créer des sites touristiques que l'on pourrait positionner sur les cartes des îles afin de faire des photos souvenirs.

**3.** En 2023, nous avons également saisi l'opportunité d'interroger nos résidents sur leur perception du tourisme. Cette enquête a été menée fin 2023, avec la participation de 4500 répondants répartis sur 4 archipels (les Australes n'ont pas pris part au questionnaire, disponible en ligne, en entretiens en face à face ou par téléphone). L'étude, commandée par Tahiti Tourisme, a été réalisée en collaboration avec les étudiants en filières tourisme à l'UPF sous la supervision du Centre d'études du Tourisme en Océanie-Pacifique (CETOP). Cette démarche a permis d'impliquer les étudiants dans la conduite d'un questionnaire et de recueillir l'opinion des résidents, qui, dans leur majorité (51%), se montrent favorables au développement du tourisme à condition d'être consultés préalablement. Nos meilleurs ambassadeurs sont aux îles Marquises et aux Tuamotu Gambier alors qu'un travail de sensibilisation et d'acceptabilité doit être mené sur les îles déjà fréquentées par les touristes. Nous tiendrons compte de l'avis des communautés consultées et tenterons de réduire la part de résidents réfractaires au tourisme sur Tahiti, Moorea et Bora Bora.

#### **4. DÉPLOYER L'ACTION DU TOURISME AU CŒUR DES ÎLES ET ATOLLS**

Dans le cadre de la loi du pays n°2023-30 du 29 août 2023 renforçant le pilotage et la déconcentration de la politique touristique de la Polynésie française, la première commission consultative d'agrément des comités du tourisme s'est tenue en novembre 2023, aboutissant à l'agrément de 14 comités. Les premiers jalons étant posés, une phase de formations et de workshops est prévue pour renforcer les liens entre les comités agréés, la direction des opérations locales de Tahiti Tourisme et le service du tourisme. L'objectif est de sensibiliser les professionnels du tourisme aux bonnes pratiques du tourisme culturel et régénératif. S'en suivra en 2024 un programme de formations et de professionnalisation des comités pour être les meilleurs relais du développement touristique de notre fenua, au cœur même de leur île voire de leur commune. Un réel travail de structuration a été engagé par la direction des opérations locales pour accompagner les comités et les former aux bonnes pratiques, en lien avec leur commune de rattachement.

#### **5. ANIMER LA VIE LOCALE ET ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS LOCAUX**

Comme chaque année, Tahiti Tourisme a poursuivi sa mission d'animation au travers des événements comme les 7 'Tere' dont le taux de remplissage moyen avoisine les 90 %. Les accueils des paquebots de croisière se sont poursuivis dans chaque escale en lien avec les comités du tourisme nouvellement agréés.

En complément de ces célébrations telles que les 'Tere' ou les accueils de paquebots, la journée mondiale du tourisme<sup>[1]</sup> a été choisie cette année pour tenir, dans le hall de l'APF, une matinée d'informations à destination des porteurs de projets touristiques sur le thème « Les investissements verts dans le tourisme ». L'ensemble des services et entités proposant des aides ont ainsi pu rencontrer près de 500 personnes et accompagner nos porteurs de projets, dont une quarantaine de nouveaux porteurs de projets de pensions de familles, dans leurs démarches.

# Orientations stratégiques sur le plan international :



## **6 AXES STRATÉGIQUES ONT FONDÉ L'ACTION EN MATIÈRE DE TOURISME INTERNATIONAL EN 2023 :**

### **1. RECONQUÉRIR ET CAPITALISER LES MARCHÉS À FORT POTENTIEL**

Tahiti Tourisme a continué à capitaliser sur les 2 marchés porteurs (France et États-Unis) en ciblant mieux les budgets alloués à ces derniers. En 2023, les chiffres communiqués par l'ISPF font état de 79.335 touristes français (soit 36 % des touristes internationaux accueillis) et 121.006 touristes nord-américains (soit 54% des touristes internationaux accueillis). Les actions consistent à organiser des rendez-vous entre les professionnels locaux et les revendeurs de la destination sur chaque marché régulièrement. C'est l'occasion de faire le point sur les engagements de réservation, d'annoncer les actions de la destination en matière de stratégie touristique, de présenter les campagnes de promotion afin de se démarquer des autres destinations balnéaires.

### **2. VALORISER DAVANTAGE LA NOTORIÉTÉ D'UNE DESTINATION SLOW TOURISM, TOURNÉE VERS UN TOURISME INCLUSIF ET RÉGÉNÉRATIF**

La campagne « Feel treasured in The Islands of Tahiti » a été poursuivie dans l'objectif d'asseoir la position de la destination Tahiti et ses îles comme la destination idéale pour les visiteurs en quête d'un séjour déconnecté de leur quotidien.

Tahiti Tourisme est devenu membre du GSTC (Global sustainable tourism council - Conseil mondial du tourisme durable) et un audit de la destination a été conduit en 2023. Les résultats indiquent qu'un focus doit être mené sur les piliers nature et culture de notre destination. Cela va conduire à rédiger un référentiel de base des bonnes pratiques pour un tourisme culturel et régénératif qui sera largement partagé avec les TPE/PME dans leurs activités respectives (hébergement, restauration, excursions terrestres et lagonaires) avant d'envisager la mise en place de labels de qualité.

### **3. SOUTENIR ET RENFORCER LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION**

Tahiti Tourisme a continué à renforcer la formation du réseau de distribution de la destination à l'international (fortement perturbé par la crise) au travers de son programme « Spécialiste de Tahiti ». Ce programme regroupe des agents de voyage qui ont suivi une formation spécifique sur la destination avec un concours du plus grand nombre de séjours vendus. Un accent particulier a été mis sur la formation en ligne, et le lancement de la série de webinaires « Tahiti Times » sur l'ensemble des marchés, ou encore la continuation des voyages de familiarisation. Ces voyages sont très importants car ils permettent aux agents de voyage, aux chefs de produits de venir visiter la destination et l'offre de produits (hôtels, pensions, excursions) qu'ils pourront programmer dans leurs systèmes de vente afin de les proposer à nos futurs visiteurs. Les autres destinations balnéaires sont très axées sur ce type de voyages et c'est à chaque fois de nombreux clients hésitants que l'on pourra convaincre de venir visiter nos îles



#### **4. DÉVELOPPER ET OPTIMISER LA DISTRIBUTION ET LA COMMERCIALISATION DE LA DESTINATION**

Tahiti Tourisme a finalisé la fermeture de sa dernière filiale Tahiti Tourism North America marquant ainsi un tournant dans l'histoire de l'office du tourisme.

La direction des opérations internationales a continué d'accompagner ses représentations sur les marchés internationaux à la rencontre des tour-opérateurs et à les mettre en relation avec les partenaires du tourisme polynésien, sur des salons professionnels (IFTM Top Résa, Virtuoso, ILTM...) ou encore au travers de roadshows organisés en Europe et sur le Pacifique. Tahiti Tourisme a continué à impulser la commercialisation et la mise en place d'offres de séjours au travers de campagnes de ventes en coopération avec les tour-opérateurs et les compagnies aériennes, notamment la campagne de reprise de la ligne directe Tokyo de Air Tahiti Nui. Les premiers résultats sont prometteurs pour cette ligne qui est la porte d'entrée sur les marchés asiatiques.

#### **5. RENFORCER LA PROMOTION PAR SEGMENTS DE PRODUITS ET DE CLIENTÈLE**

La campagne "Explorez les trésors sous-marins de Tahiti et ses îles" a été déployée sur les marchés identifiés comme prioritaires pour le segment de la plongée (États-Unis, Canada, France, Allemagne, Italie, Australie et Japon). Les échos de nos professionnels sur le dernier salon de la plongée à Paris, sont satisfaisants au vu du nombre de contacts recueillis et de devis formalisés sur le marché européen. Pour les marchés nord-américains, des ajustements doivent être réalisés au niveau des infrastructures hôtelières sur les principaux sites de plongées mythiques de la Polynésie.

La cible de clientèle LGBTQ+ a été identifiée comme présentant un potentiel de développement pour la destination, un audit préliminaire a été réalisé auprès des acteurs de la communauté locale, des tour-opérateurs et médias internationaux spécialisés afin de définir un plan d'actions dédié qui sera déployé en 2024.

#### **6. PARTICIPER À LA DISPERSION DE NOS TOURISTES DANS LES DIVERSES ÎLES ET TYPES D'HÉBERGEMENTS**

Une attention particulière a été portée à la diversité de la destination au travers de campagnes dédiées aux hébergements tels que les pensions de famille (avec une mise à jour des vidéos et visuels de la campagne initiée en 2018), ou encore au travers des actions de relations publiques déployées (dont les voyages de presse).

En 2023, la mise en place de macarons dédiés aux compagnies de charters nautiques locales à l'instar du macaron délivré aux



véhicules de transport touristique terrestre est venue renforcer la communication auprès des communautés locales pour une meilleure acceptabilité des professionnels, dont les retombées économiques sont importantes pour les îles visitées.

Au niveau régional, l'accueil par la Polynésie française du sommet du tourisme durable co-organisé avec la South Pacific Tourism Organization qui a célébré en 2023 son 40ème anniversaire avec un conseil des ministres du Pacifique, des ateliers thématiques, et la tenue du South Pacific Cruise Forum ont été des événements très attendus par les professionnels du tourisme tous secteurs confondus. De grands moments d'échanges régionaux pour positionner la Polynésie française et les nations dans les discussions du tourisme mondial.

En 2023, la cellule de gestion des sites touristiques a lancé des appels d'offres relatifs à l'entretien et au gardiennage du site de Tahua Motu Ovinj, la réhabilitation du système d'assainissement du site des « Jardins d'eaux de Vaipahi et un marché accord-cadre

relatif aux prestations d'élagage, abattage, décocotage avec dessouchage des arbres et cocotiers sur les 48 sites du service du tourisme réparti sur la Polynésie.

2023 a aussi marqué l'achèvement de plusieurs opérations dont la réhabilitation du Fare Potee de Maeva à Huahine, l'amélioration du site de débarquement des croisiéristes à Papeto'ai - Moorea, la transformation des sanitaires en kiosque d'accueil du PK0 à Teahupoo.

L'aménagement de la pointe Riri à Puunui dans le cadre de l'épreuve olympique de surf, celui du site de Papaputa à Rangiroa et la construction d'un fare potee sur le quai de Rotoava à Fakarava sont toujours en cours.

Quant au développement de l'écotourisme (tourisme vert et bleu), celui-ci implique de procéder à l'entretien régulier des sentiers de randonnée et sentiers aquatiques gérés par le service du tourisme. A ce jour, 12 sentiers sont entretenus par les services du Pays.

### **FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DE CROISIÈRE (FDTC)**

Les ressources du fonds sont constituées d'une taxe pour le développement de la croisière, de dons et legs, de versements du budget général de la Polynésie française, de subventions de l'État ou autres entités publiques ou parapubliques.

#### **Le fonds a permis de financer les opérations d'investissement suivantes :**

- études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site de Papaputa à Rangiroa Avatoru ;
- travaux d'aménagement du débarcadère de Papetoai à Moorea en vue de l'amélioration du site de débarquement des croisiéristes.

## 2. CONCERNANT LE PORTEFEUILLE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES



### ÉLÉMENTS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Un des axes majeurs du programme politique du gouvernement consiste à limiter voire réduire à terme, « l'exode » des populations des archipels vers le centre de Tahiti.

**Dans cette perspective, le partenariat, notamment financier, au profit des communes, répond d'un double objectif :**

1. **leur permettre de se doter d'infrastructures et d'équipements** pour offrir des services publics communaux de meilleure qualité (eau potable, énergie électrique, protection de l'environnement...) ou encore des infrastructures communales adaptées aux besoins (hangars, mairies etc.) ;
2. **les accompagner**, si elles le souhaitent, **dans leur développement économique**, selon leur échelle et la dimension la plus appropriée. Par exemple sur un atoll des Tuamotu, participer à l'acquisition d'un engin destiné au soutien de l'activité de « coprahculture » ou « d'agriculture » (autonomie alimentaire, soutien des activités etc.).

C'est pourquoi, **les outils financiers** auxquels le Pays contribue en totalité ou en partie (DDC, contrats État Pays...) sont autant de moyens essentiels pour les communes dans la mise en œuvre de leurs compétences propres, en matière d'investissement.

Sur un autre plan, ces aides financières, sur toutes les thématiques éligibles, doivent participer à accroître leurs capacités à concourir, aux côtés du Pays, chacun dans son domaine de compétence, au développement des secteurs prioritaires pour le Gouvernement : secteur primaire, culture, tourisme, numérique... En effet, comment développer le tourisme sur une île où la distribution d'eau ou d'énergie n'est pas optimale voire inexistante ?

En adéquation avec les orientations politiques précitées, les axes prioritaires du gouvernement ont reposé en 2023 sur différentes mesures « phare ».



## **I – Moyens financiers**

Dans le prolongement de l'année précédente, 2023 a essuyé des perturbations du marché économique, notamment, en raison des hausses substantielles de coûts doublées de difficultés d'approvisionnement en matériaux et d'acheminements d'équipements en provenance de l'extérieur. L'année a également été marquée par les élections territoriales et un changement de gouvernance du Pays. Cette transition politique induit de facto, une période d'installation et de mise en place de l'ensemble des acteurs chargés de mettre en œuvre les politiques publiques; situation à laquelle se conjugue naturellement une nécessaire mobilisation en termes de réflexion et d'adaptation pour prise en compte d'orientations générales ou stratégiques à repenser.

Nonobstant ces circonstances particulières, il est important de noter que les principaux axes stratégiques prévus pour 2023 ont été maintenus voire déployés sans difficulté majeure et les moyens financiers annuels alloués au « développement des communes » (budget annuel de la délégation (DDC), les contrats partenariaux dédiés aux investissements communaux ...) ont été maintenus.

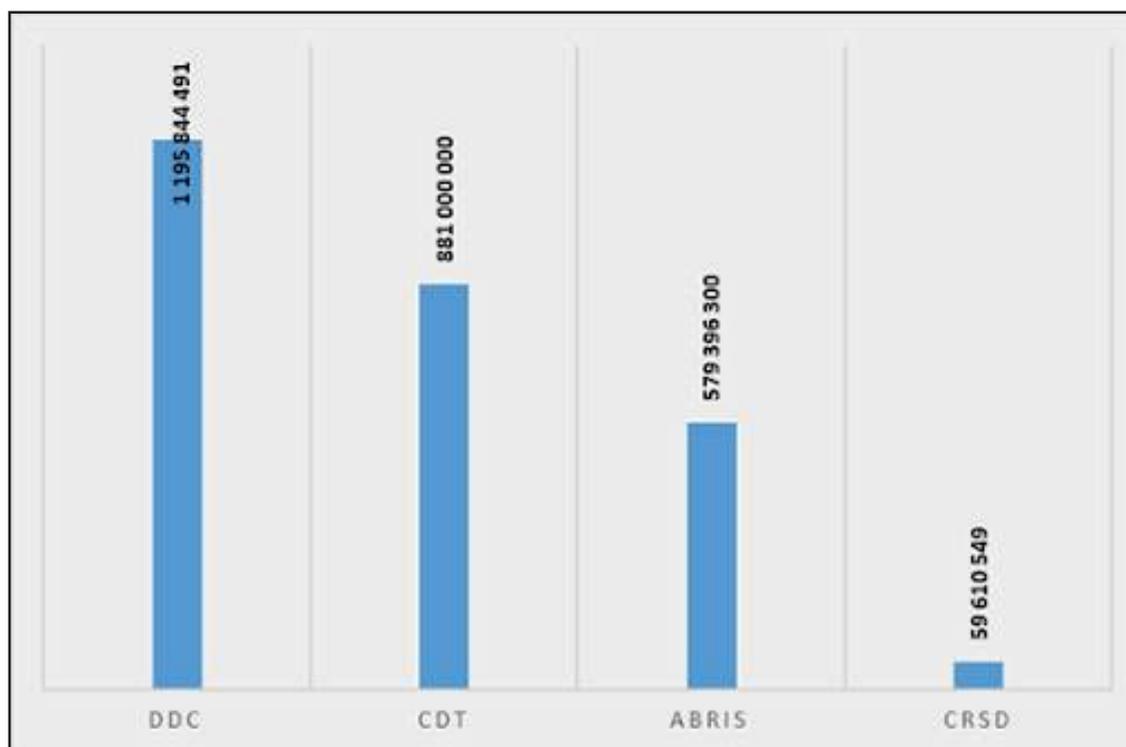
**Ainsi, la politique volontariste de soutien par le Pays aux investissements communaux s'est pleinement déployée en 2023, témoignant ainsi de sa continuité et de son engagement en faveur de leur développement.**

## A. DOTATIONS VERSÉES AU PROFIT DES COMMUNES ET GROUPEMENTS DE COMMUNES EN 2023

La politique proactive d'aide au développement des communes est principalement assise sur l'ensemble des octrois validés par le Conseil des ministres sur l'année civile ; tous dispositifs confondus.

Ainsi, en 2023, le concours financier dédié au développement des communes a représenté **2.715.851.040 FCFP**.

Dispositif	Montant
DDC	1 195 844 491
CDT	881 000 000
ABRIS	579 396 000
CRSD	59 610 549
<b>Total</b>	<b>2 715 851 040</b>

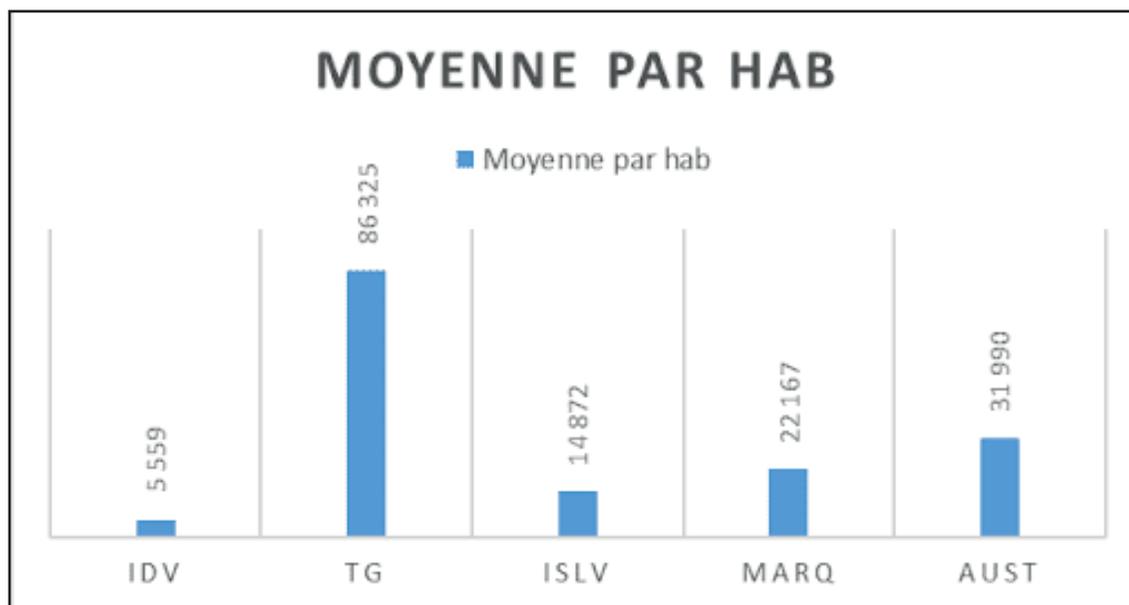
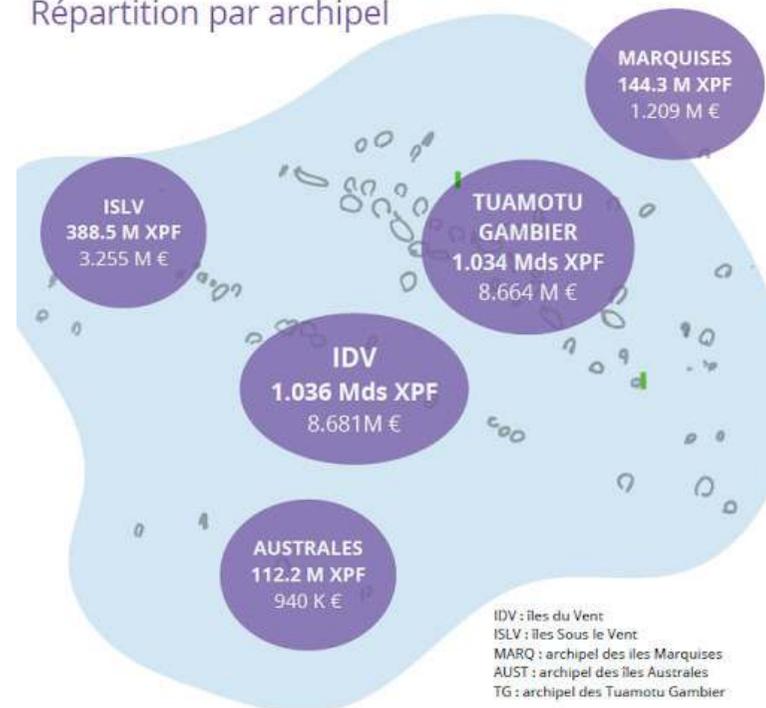


En second lieu, et pour tenir compte de l'axe politique de développement des archipels qui figure au programme politique du gouvernement, il y a lieu de mettre en lumière un comparatif entre le montant investi pour un habitant des îles éloignées et celui pour un habitant de Tahiti, Moorea ou des Iles sous le Vent.

On note une prédominance des octrois dans les îles les plus éloignées et isolés comme les Tuamotu – Gambier, en raison notamment des enveloppes dédiées à la construction d'abris de survie, ainsi qu'aux Marquises et Australes dans des proportions similaires mais pour des investissements différents.

Les moyens se concentrent donc sur la protection des populations les plus vulnérables face à d'éventuels événements météorologiques majeurs. Quant au coût investi par citoyen, celui-ci demeure essentiel sur les îles les plus éloignées, confortant ainsi la réalité d'une volonté politique de soutien du développement des archipels éloignés.

### Répartition par archipel



## **B. DES MOYENS PARTICULIÈREMENT IMPORTANTS SUR LES ENJEUX DE L'ASSAINISSEMENT**

**Considérant ces enjeux environnementaux et le retard constaté en matière d'assainissement, conjugué à l'insuffisance des enveloppes disponibles de l'État et du Pays, il y a lieu de rappeler l'exceptionnelle concentration de moyens du Pays en 2023 (et 2024) :**

La création exceptionnelle d'une autorisation de programme (AP) dédiée aux projets d'assainissement des eaux usées portés par les communes et groupement de communes, en fonds propres, sur le budget de la collectivité, via la DDC. Sur une enveloppe de programmation à hauteur de 4 milliards de francs CFP, uniquement sur 2023, une seule demande de financement a été déposée, celle de la 1ère tranche de travaux d'assainissement collectif de Papeete, Pirae et Arue (communauté de communes Teporionu'u créée en octobre 2023).

**Ce soutien important du Pays en matière d'assainissement des eaux usées marque fortement la politique du Pays en matière environnementale. Pour un coût total de 5 milliards de francs CFP TTC, ce projet d'envergure, permet de réaliser des enjeux urbains conséquents en termes de raccordements. Ainsi, il a pu bénéficier, d'un engagement financier direct du Pays (via la DDC) de plus de 2.7 milliards de francs CFP, en complément :**

- *de la participation de l'Office Française pour la Biodiversité (OFB) à concurrence de 446.5 millions F CFP,*
- *des parts État / Pays sur le CDT 2021 -2023 à concurrence de 407 millions F CFP, soit 203.7 MF chacun (reliquat disponible après avoir priorisé tous les autres projets communaux en matière de services publics environnementaux déposés au titre de la programmation CDT de 2023, instruits favorablement),*
- *et d'apport en fonds propres communaux à concurrence de 893 millions F CFP.*

Au total, auront été programmés en 2023 par le Pays en matière d'assainissement près de 3 milliards de francs CFP aux côtés des participations de l'État (OFB et CDT 2023) à concurrence de plus de 650 millions de francs CFP

(L'arrêté d'octroi relatif à la participation directe de la DDC est à officialiser par le conseil des ministres en 2024.).

## II- Partage des compétences statutaires

Les premières orientations politiques qui ont concerné le monde communal ont conduit au lancement de deux chantiers majeurs dès la mise en place du Gouvernement en 2023 :

1. le lancement du chantier « Fare Ora » avec les communes qui le souhaitent, pour conjuguer les moyens du Pays et des dites collectivités en termes d'accès unique et simplifié à différents services publics au sein des territoires dits de proximité (facilitation des démarches administratives, accès communautaire en matière d'infrastructures de santé ou de sport et autres missions d'ordre communautaire etc.).
2. La possible reprise de la compétence de gestion des déchets par le Pays qui a donné lieu à des échanges entre le Président, son gouvernement et les maires à l'occasion du congrès annuel des communes organisé par le Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie française (SPCPF) à Teahupo'o en septembre 2023. Ce chantier d'envergure a démarré dès 2023, sous l'égide du Président du Pays, en lien avec de la Vice-Présidence en charge du portefeuille de l'environnement, associant les services de la DDC et de la direction de l'environnement mais également ceux du SPCPF, partenaire central. L'expertise technique de l'AFD et de l'ADEME a également soutenu le Pays dans les premières réflexions et les études initiales d'état des lieux à entreprendre. Également, il est à noter qu'au titre du financement de la toute première étude d'état des lieux, l'AFD apporte une contribution non négligeable de 100.000 euros.

## III- Renforcement de la communication sur les interventions de la DDC

Deux grandes mesures de renforcement de la visibilité du soutien du Pays via la DDC ont été mises en œuvre dès 2023.

Depuis la mise en place du nouveau gouvernement, des conseils des ministres ont pu être délocalisés dans différentes communes avec une présentation systématisée par la DDC de ses missions, de ses interventions et des moyens financiers alloués à la commune accueillant le gouvernement.

Cette présentation à l'ensemble des membres des conseils municipaux a élargi à ces derniers, la bonne compréhension du rôle du service autant que des moyens d'importance alloués par le Gouvernement.

Cette mesure, souhaitée par le Président du Pays, avait également pour objet de renforcer la visibilité quant à l'ensemble des financements accordés par le Pays aux investissements communaux souvent mal connus.

A cette action se conjugue l'édition et sa diffusion élargie à l'ensemble des communes, d'une plaquette d'information révélant les chiffres « clé » des interventions du Pays à leur profit via la DDC et l'ensemble des dispositifs financiers gérés par le service.

Cette publication a surtout affirmé notre volonté de « coconstruire avec et pour les communes ».

# I

## 3. CONCERNANT LES AFFAIRES INTERNATIONALES

### 1.1



L'année 2023 s'est partagée entre continuité et fixation de nouveaux objectifs. La continuité s'est tout d'abord manifestée dans les relations avec l'Union européenne.

En 2023, nos relations avec l'Union européenne ont continué à s'exercer au travers d'un dialogue politique et technique continu dans un contexte marqué pour l'Association de Pays et Territoires d'Outre-Mer (OCTA), composée des 13 PTOM associés à l'Union européenne, par une longue phase de régularisation de sa situation vis-à-vis de la législation belge applicable aux associations. Les difficultés financières rencontrées à la suite du retrait de la subvention de fonctionnement de la Commission européenne en 2023, ont conduit l'OCTA à repenser sa stratégie en lançant des ateliers de travail, conformément à la demande de la Conférence ministérielle extraordinaire du 30 juin 2023. Les résultats de ces travaux seront soumis à la validation de la Conférence ministérielle de février 2024.



S'agissant de la mise en œuvre du **programme du 10ème Fonds Européen de Développement (FED)** territorial relatif à l'assainissement de Papeete, la phase de clôture de 2 ans, entamée depuis avril 2021, a été mise à profit pour lancer l'évaluation finale. Cette dernière, lancée le 28 septembre 2022 s'est achevée en juin 2023 par la validation du rapport final. Il ressort du rapport que les objectifs poursuivis ont été atteints. Toutefois la clôture administrative du programme interviendra définitivement dès que le contentieux lancé par l'entreprise JL Polynésie, qui conteste son décompte final, sera éteint.

Dans le cadre du **11ème FED territorial** consacré au soutien de la stratégie touristique 2015-2020 du Pays, l'Union européenne a rempli tous ses engagements financiers, pour un montant total de 3,6 milliards F CFP (30,8 millions d'euros). La phase de clôture, entamée depuis le 18 février 2022, a été mise à profit pour lancer l'évaluation finale du programme. Cette dernière a été officiellement lancée en novembre 2023 avec pour objectif de faire (i) une analyse globale et indépendante de la performance de la mise en œuvre de la stratégie depuis son adoption et (ii) un retour sur les principaux enseignements tirés afin d'améliorer les programmes d'appui budgétaires futurs. Une mission de terrain est prévue en janvier 2024 et la production du rapport final est attendue en février 2024. S'agissant du **nouvel instrument de coopération territoriale**, l'Union européenne et la Polynésie française ont signé le 27 février 2023 la convention de financement du « Programme européen d'appui à la gestion durable de l'eau en Polynésie française », permettant ainsi à la Polynésie française de bénéficier d'un appui budgétaire d'un montant total de 3,7 milliards de F CFP (31,1 millions d'euros). La période d'exécution de ladite convention est de 84 mois (7 ans) et prendra fin le 27 février 2030. La durée de la période de mise en œuvre

est fixée à 60 mois (5 ans) et celle de la phase de clôture à 24 mois (2 ans). En août 2023 se sont tenus les COPIL de la politique de l'eau (PdE) et de la réforme de la gestion des finances publiques (RGFP), qui ont validé les progrès réalisés en 2022 et 2023. Au vu des progrès enregistrés, la Polynésie française a obtenu en décembre 2023 le décaissement de la 1ère tranche de la convention de financement, soit un montant de 716 millions F CFP. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional Océanien des Territoires pour la Gestion durable des Ecosystèmes (**PROTEGE**) du 11ème FED, le 6ème COPIL s'est tenu le 16 mai 2023, pour la première fois à Wallis-et-Futuna. L'état d'avancement des activités et les perspectives à 15 mois de la fin opérationnelle du programme, fixée au 30 septembre 2024, ont été présentés. Le prochain et dernier COPIL devrait se tenir à Nouméa en juillet 2024.

#### **Il convient de noter la tenue en 2023 de deux ateliers régionaux de capitalisation en Polynésie française :**

- l'atelier ATERCAP sur l'aquaculture insulaire tropicale, du 6 au 10 mars 2023 ;
- l'atelier sur la durabilité des systèmes alimentaires dans le Pacifique, du 2 au 6 octobre 2023.

S'agissant du **11ème FED Thématique** qui concerne 25 PTOM (actuels et anciens de l'UE), l'objectif central du programme est de leur fournir un appui technique adapté dans les domaines de 1) la résilience au changement climatique et 2) la transition vers une énergie à faible émission de carbone. Deux modalités de mise en œuvre sont proposées, à savoir la Facilité GO et les communautés GO. Pour sa facilité GO, la Polynésie française a orienté l'enveloppe de 31 millions F CFP qui lui a été allouée sur un projet de projection à 30 ans du recul du trait de côte sur 4 atolls ciblés des Tuamotu. Sa mise en œuvre est prévue en 2024. L'objectif est d'adapter les stratégies d'aménagements côtiers au recul du trait de côte en intégrant d'une part les aménagements existants et d'autre part les impacts du changement climatique (élévation du niveau marin mais aussi événements cycloniques majeurs).

#### **Enfin, les processus de programmation pour la période 2021-2027 se sont poursuivis pour :**

- le **programme régional** : 4,3 milliards de F CFP (36 millions EUR) pour le bleuissement et le verdissement des systèmes alimentaires des 3 PTOM du Pacifique ;
- et enfin la **coopération intrarégionale** : 137 millions de F CFP (1,15 million EUR) pour des actions de coopération entre la Polynésie française et un pays non-PTOM du Pacifique.

Par ailleurs, la Polynésie française, qui est également éligible à des **programmes européens** dit «horizontaux», a continué d'exploiter certains programmes (ex. ERASMUS, BEST LIFE) tandis que l'analyse de l'accès à d'autres encore inutilisés (EU4 Health, Horizon Europe) a débuté.

La continuité s'est également incarnée dans les relations avec le Pacifique. Cependant, la présence particulièrement marquée du nouveau Président de la Polynésie française sur la scène internationale au second semestre 2023 a témoigné d'une volonté affirmée de mieux faire entendre la voix de la Polynésie française et d'intensifier les coopérations régionales.

Peu après son élection le 12 mai 2023, le nouveau Président Moetai BROTHERSON a participé du 28 mai au 1er juin au premier Sommet « Corée – Iles du Pacifique ». La Corée, qui fait partie des Partenaires du Dialogue du Forum des Iles du Pacifique, cherchait notamment des soutiens pour sa candidature à l'organisation de l'Exposition universelle de 2030 à Busan.



Le Président a également participé au **second Sommet entre les États-Unis et le Forum des îles du Pacifique (FIP)** qui s'est tenu à la Maison Blanche, à Washington D.C., les 25 et 26 septembre 2023, témoignant de l'intérêt continu et croissant des grandes puissances pour la région Pacifique, au confluent de l'Indopacifique et des routes de la soie. Le Président de la Polynésie française a pu également rencontrer de nombreuses entreprises américaines, dont l'entreprise Google.

Le Président a par ailleurs accompagné le Président de la République française durant son déplacement au Vanuatu et en Papouasie-Nouvelle-Guinée en juillet 2023, témoignant ainsi de l'importance d'associer la Polynésie française à la mise en œuvre de la stratégie indo-Pacifique de la France.

Au niveau régional, la Polynésie française a continué d'être un membre très actif de toutes les organisations régionales dont elle est membre.

Au sein du FIP, elle a ainsi co-présidé, avec Tuvalu, toutes les réunions du groupe de travail sur le changement climatique et les catastrophes naturelles, afin d'identifier les actions collectives régionales pour le plan de mise en œuvre de la stratégie 2050. Elle a également fait partie du comité de sélection au poste de « Engagement adviser – International Partnership », favorisant les candidatures des agents bilingues anglais-français. En septembre 2023, elle a participé au niveau ministériel à la première Réunion des femmes dirigeantes du FIP à Suva. Cette réunion qui fait désormais partie de l'agenda du Forum témoigne de la reconnaissance de l'importance de l'égalité entre hommes et femmes et de l'inclusion sociale.

**Le 53ème Sommet du Forum des îles du Pacifique aux Iles Cook**, du 6 au 10 novembre, a été très chargé. Le débat sur l'exploitation minière en eau profonde a été ouvert. Le Président de la Polynésie française a indiqué qu'il n'était pas favorable à l'exploitation des

ressources minières des fonds marins, Le Plan de mise en œuvre 2023-2030 de la Stratégie 2050 a été adopté et la nomination de Baron WAQA comme nouveau Secrétaire général confirmée. Celui-ci devrait prendre ses fonctions en mai 2024.

En marge du 53ème Sommet des Leaders du Forum, le Président de la Polynésie française a présidé la Réunion du Groupe des Dirigeants Polynésiens, instance de dialogue politique entre 9 pays polynésiens.

La Polynésie française a également participé en septembre 2023 au Talanoa de haut niveau, Réunion des ministres de l'environnement, organisée par le PROE à Samoa. L'importance de signer et de ratifier le traité sur la diversité biologique marine des zones situées au-delà des juridictions nationales (BBNJ), et de faire avancer les négociations intergouvernementales sur le traité pour lutter contre la pollution par les matières plastiques, a été notamment mise en exergue.

La participation de la Polynésie française aux travaux de gouvernance de la Communauté du Pacifique (CPS) a également été très active. En tant que président sortant du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA), le Pays a fait partie avec les îles Salomon et Samoa, de la « troika » chargée d'évaluer les états de service du Directeur général Stuart MINCHIN. Suite à une évaluation positive, le contrat de ce dernier a été renouvelé pour un 3ème et dernier mandat de 2 ans. La Polynésie française a été représentée à la 13ème Conférence de la CPS en octobre, à Nouméa, par le ministre de l'agriculture et des ressources marines.

### **Enfin, de nouvelles orientations et actions ont été impulsées.**

À la suite des élections territoriales d'avril 2023, le nouveau gouvernement s'est fixé comme objectif d'établir un dialogue ouvert et constructif avec la France sur la question de la décolonisation, sous l'égide des Nations Unies. Dès juin 2023, la Polynésie française a été représentée à la session plénière du Comité spécial des Vingt-Quatre (C24) et elle est intervenue à la Quatrième Commission de l'Assemblée générale en octobre, en faveur d'un dialogue avec la Puissance administrante sur la mise en œuvre et les étapes du processus d'autodétermination et du processus de décolonisation. Ce dialogue a été initié lors de la Quatrième Commission, l'État étant présent et prenant la parole sur la « Question de la Polynésie française », mettant ainsi fin à 10 années de « politique de la chaise vide ».



Les travaux sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) en Polynésie française ont été repris en vue de la rédaction d'un bilan de suivi pour l'année 2023 et pour l'adossement progressif du budget du Pays sur les ODD.

Des travaux préparatoires ont également été initiés pour l'adhésion de la Polynésie française à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), au Programme des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en tant qu'observateur ou membre associé.

Une réflexion a également été engagée sur l'opportunité d'ouvrir des bureaux de représentation de la Polynésie française en Nouvelle-Calédonie, à Fidji et au Canada.

Ce bilan témoigne de la continuité de nombreuses actions avec l'Union européenne, d'un renforcement de l'intégration régionale à travers la coopération multilatérale et bilatérale, et d'un changement des relations sur la scène onusienne dans le cadre du dialogue avec la puissance administrante.



## I 4. 1.1 CONCERNANT LE HANDICAP

La prise en compte des droits et des besoins des personnes porteuses de handicap ou en situation d'exclusion dans l'ensemble des politiques publiques du Pays est indispensable à une dynamique de progrès et d'intégration de ces personnes dans notre Société.

Aussi, pour marquer la volonté du gouvernement de répondre à ces enjeux, Mme Nathalie SALMON-HUDRY a été nommée le 19 mai 2023 dans les fonctions de déléguée interministérielle au handicap et à l'inclusion.

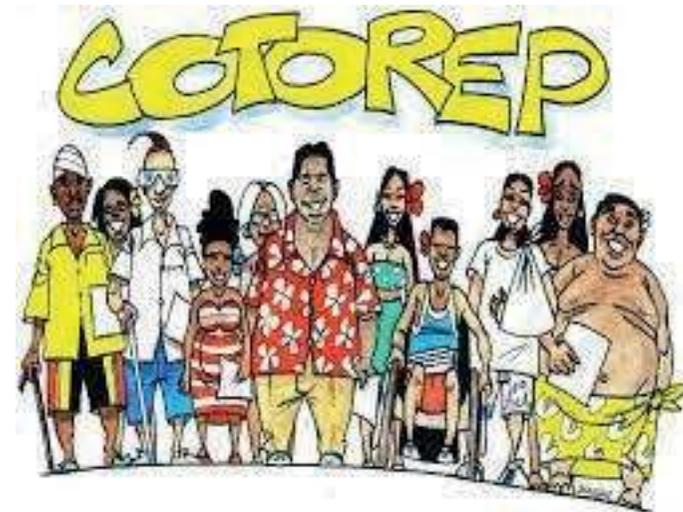
L'objectif initié en 2023 pour soutenir les personnes en situation de handicap ou d'exclusion vise à intégrer leurs droits et besoins dans les politiques publiques du pays, à élaborer les politiques ou actions publiques plus inclusives à mettre en place, à établir des liens avec tous les partenaires publics, associatifs et privés pour garantir la cohérence, la transparence et l'évaluation des actions. La mise en réseau des acteurs économiques, académiques et institutionnels est décisive pour favoriser l'inclusion professionnelle durable des personnes en situation de handicap, tout comme la coopération régionale, européenne et internationale, en accord avec les conventions en vigueur.

La mobilisation de tous les acteurs polynésiens est fondamentale pour atteindre ces objectifs.

### A. UNE REPRÉSENTATION AU SEIN DES 2 INSTANCES DU HANDICAP : CTES & COTOREP

Dès sa nomination, Mme SALMON-HUDRY s'est rapprochée des 2 grandes instances statuant sur la reconnaissance du handicap :

- la CTES pour les enfants de 3 à 20 ans
- et la COTOREP pour les adultes dès 20 ans.



Aujourd'hui, elle prend part aux réunions plénières chargées de décider de l'attribution ou non de l'allocation ainsi que d'autres aides. Il convient de souligner que, en collaboration avec les ministères de la Santé et de la Solidarité, les dossiers traités par la COTOREP sont dorénavant analysés par un médecin spécialisé en rééducation. Grâce à son expertise, les décisions sont prises en tenant compte d'une évaluation précise et des éventuelles implications.

Enfin, elle a également réactivé le projet GESTCO, un logiciel crucial pour la COTOREP dont l'outil de travail actuel est obsolète, entravant notamment la réalisation des «dossiers à vie». Le logiciel GESTCO fournira des données claires, exhaustives et exploitables afin de faciliter la mise en œuvre d'un véritable accompagnement vers l'inclusion.

La présence du délégué au Handicap au sein des plus hautes instances du pays lui offre également l'opportunité de proposer des solutions et des ajustements sur les projets envisagés, en prenant en compte l'angle du handicap. Cela garantit une prise en considération adéquate des besoins et des perspectives des personnes en situation de handicap dans les initiatives gouvernementales.

## **B. L'ACCESSIBILITÉ**

En collaboration avec le Ministère des grands travaux, un état des lieux sur l'accessibilité de nos bâtiments publics a été réalisé et une priorisation des zones de travaux suivra.

Dans cet esprit, lors des déplacements du conseil des ministres dans les différentes communes, l'encouragement à mettre en place des installations pour l'accueil des personnes en situation de handicap vise à sensibiliser les communes à l'importance de rendre les lieux publics accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes convaincus qu'en montrant l'exemple, nous pouvons contribuer à mettre en lumière l'importance de prendre en compte le bien-être des personnes en situation de handicap dans les projets publics. Cette responsabilité ne doit pas uniquement incomber au gouvernement, mais elle doit être profondément ancrée dans notre société tout entière.

### **C. LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES PORTEUSES D'UN HANDICAP**

A l'occasion de la journée internationale des personnes porteuses d'un handicap, la déléguée au Handicap a organisé, avec le soutien de tout le gouvernement, une série d'actions au sein même de la Présidence.

Pour la première fois, un meet-up a réuni employeurs et demandeurs d'emploi en situation de handicap pour un moment de rencontres et de partage où les compétences et les capacités étaient mises en avant. Des ateliers « bien-être et beauté » étaient ouverts et un service à table ont permis la rencontre des personnes en situation de handicap issus d'associations et celles placées en familles d'accueil. A cette occasion, le gouvernement a accepté de « se mettre en situation de handicap » en parcourant une partie de la ville de Papeete en fauteuil roulant. Ce fut l'occasion de se confronter à la réalité.

**Le handicap ne se théorise pas toujours, il doit se vivre !**



Force est de constater que beaucoup d'a priori freinent l'inclusion de personnes porteuses de handicap. Rien ne peut remplacer un solide travail de sensibilisation sur le terrain. Mme SALMON-HUDRY répond à toutes les sollicitations, quel que soit le public, avec pour objectif principal l'inclusion et la valorisation de la diversité.

Il est important de renforcer notre proximité avec la population. Pour cela, chaque semaine elle les rencontre, le temps d'une journée pour être à leur écoute, « rester connecté » aux réalités du terrain et surtout les informer, les conseiller et les orienter dans leurs démarches en fonction des défis qu'ils rencontrent.

Pour répondre à leurs besoins, la coordination interministérielle est essentielle car elle permet d'identifier les lacunes, notamment en matière de transport et de fourniture de matériel spécifique, et d'identifier des solutions.

# I 5. CONCERNANT LE NUMÉRIQUE 1.1 EN POLYNÉSIE

## A. SYNTHÈSE STRATÉGIE NUMÉRIQUE

La Polynésie française s'engage dans une ère nouvelle avec l'élaboration de sa stratégie numérique, ambitieuse et structurée autour de quatre axes majeurs. Pour sa réussite, l'implication de l'ensemble des parties prenantes est capitale. Celles-ci ne se limitent pas uniquement aux équipes du pays, telles que le gouvernement, l'administration et les services publics, mais s'étend également aux acteurs locaux, incluant les organisations privées regroupant les entreprises et les associations locales. Cette collaboration multisectorielle est cruciale car, bien que les initiatives numériques ne manquent pas en Polynésie française, elles peinent à se pérenniser, souvent en raison d'un manque de coordination et de la difficulté à stabiliser des acteurs clés impliqués dans divers projets. Cette stratégie qui vise à transformer en profondeur l'approche numérique du territoire, bénéficiera donc d'une gouvernance efficace et adaptée, c'est à dire participative et agile.

Également, compte tenu des ambitions de la Polynésie française, notamment en matière de contribution du numérique au PIB, il devient impératif de renforcer et de maintenir durablement l'ouverture du territoire sur le monde. En effet, le développement économique dépendra essentiellement de la capacité de la Polynésie à tisser et à maintenir des relations commerciales solides avec des partenaires internationaux afin de permettre non seulement de diversifier les opportunités économiques, mais aussi d'attirer des investissements qui seront cruciaux pour stimuler l'innovation et la croissance. L'établissement de ces liens commerciaux exigera une stratégie bien définie, axée sur la valorisation des atouts locaux tout en répondant aux normes et attentes globales, afin de positionner efficacement la Polynésie



française sur l'échiquier économique mondial. Cette stratégie numérique représente donc un levier stratégique fondamental pour son avenir, appelé à devenir un modèle de réussite dans le Pacifique.

Le numérique dévoile des opportunités manifestes qui doivent être saisies. Néanmoins, la réalisation de ces ambitions doit s'accompagner d'une grande prudence et d'une vigilance continue face aux risques qu'il engendre. Par conséquent, les plans d'action qui seront déployés tiendront compte notamment de la préservation constante de la souveraineté numérique de la Polynésie française, garantissant que la gestion des données et des infrastructures numériques, restent sous contrôle local. D'autres points d'attention primordiaux tel que notamment l'inégalité d'accès à Internet à travers le territoire et la fracture numérique sont également pris en compte. Ainsi, divers travaux sont déjà en cours pour adapter les infrastructures technologiques aux conditions spécifiques du territoire.

De même, pour relever ces défis, un plan de conduite du changement robuste accompagnera tous les acteurs, des usagers aux institutions et entreprises privées, vers un avenir enrichi par le numérique, tout en préservant l'identité polynésienne et ses valeurs traditionnelles. La stratégie numérique de la Polynésie se réalisera par une transition inclusive et équitable pour l'ensemble des Polynésiens.

## B. UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE ET AGILE

Afin d'impliquer au maximum les différentes parties prenantes, la stratégie numérique sera pilotée par une gouvernance « participative et agile ».

Pour maximiser l'implication des différentes parties prenantes dans le développement de la stratégie numérique de la Polynésie française, il est crucial d'organiser des groupes de travail, des forums de discussion et des consultations régulières. Il convient en effet de rassembler et de valoriser l'expertise et les perspectives variées des acteurs impliqués, contribuant ainsi à une prise de décision éclairée et inclusive. Reconnaisant la compétence et l'engagement des entreprises privées locales, des premiers groupes de travail ont déjà été initiés avec des organisations clés telles que le Medef, l'OPEN et la FrenchTech.



Ces organisations réunissent des forces vives locales qui ont non seulement prouvé leur efficacité mais ont également exprimé leur volonté de participer activement à la transformation numérique du territoire. Leur implication est particulièrement précieuse car elles apportent une connaissance approfondie du contexte économique local ainsi que des innovations technologiques pertinentes. En intégrant ces acteurs dans les processus décisionnels, on assure que les stratégies mises en place soient non seulement techniquement viables mais aussi parfaitement alignées avec les besoins et les ambitions économiques de la Polynésie française. Cette collaboration intersectorielle est essentielle pour créer une dynamique de changement soutenue et efficace, facilitant ainsi une transition numérique réussie et bénéfique.



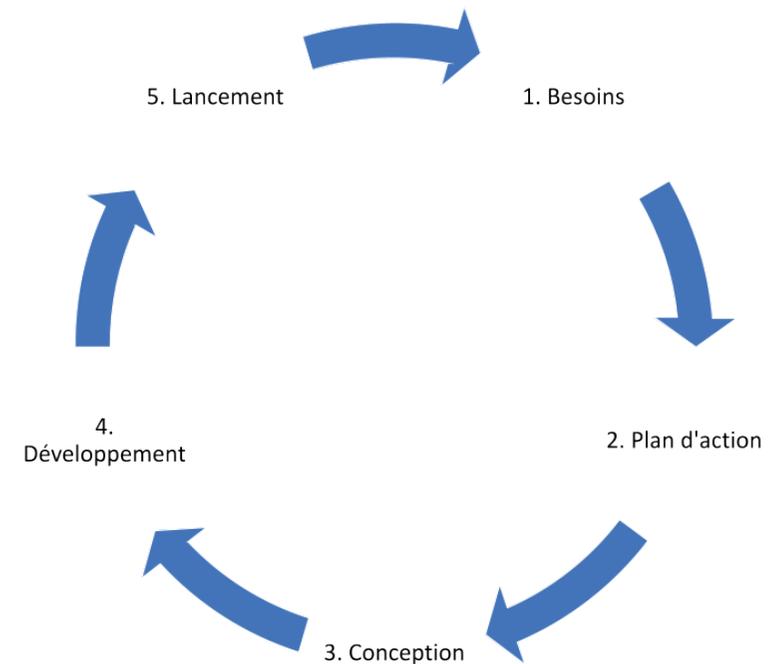
L'aspect « agile » de cette gouvernance réside dans sa capacité à rester flexible, réactive aux changements et rapide dans la mise en œuvre de décisions.

Ce modèle est particulièrement efficace dans les environnements dynamiques et complexes où les besoins et les conditions peuvent évoluer rapidement, nécessitant des ajustements fréquents et des prises de décision efficaces sans pour autant compromettre l'implication des parties prenantes.

Conscients des défis inhérents à la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Polynésie française, la méthodologie adoptée pour son déploiement repose sur l'approche dite incrémentale, qui prévoit la réalisation de travaux pilotes et de tests sur un périmètre circonscrit, permettant ainsi un démarrage rapide et efficace des actions tout en bénéficiant de retours d'expérience accélérés.



Il est essentiel d'adapter et de prévoir afin de répondre aux évolutions du marché local et de préparer les compétences locales pour une intégration réussie sur le marché international. Pour accompagner cette transition, il est nécessaire d'enrichir l'offre de formation locale en mettant en place des parcours intégrés qui mettent l'accent sur l'approche pratique et l'expérience directe. Cela comprend la création de programmes spécialisés en technologies numériques pour les métiers émergents, tels que des classes pilotes de parcours intégrés. Il est également crucial de faciliter l'accès à la formation pour nos publics cibles, ce qui favorisera leur inclusion numérique.



La consolidation et le développement des compétences occupent une place centrale dans notre ambition. Pour soutenir l'expansion de nos entreprises locales sur le marché international et faire de la Polynésie un pôle d'innovation, il est impératif de simplifier les procédures administratives et de renforcer l'accompagnement de nos startups locales.

Nous encourageons également la promotion de l'innovation sociale et la participation citoyenne dans la création de solutions novatrices pour résoudre les défis sociétaux. La création d'une identité numérique est un préalable essentiel pour progresser dans le domaine de l'e-administration.

Le «Schéma Directeur Stratégique du SI et des services numériques de la Polynésie française 2024-2029» projette de mettre en place des téléservices et un portail numérique comme point d'accès unique. Dans le cadre de l'axe 2 «Plateforme de données intégrée pour la Polynésie», nous concentrons nos efforts sur des projets pilotes, notamment dans le secteur du tourisme, pour la dématérialisation des fiches statistiques et l'adoption d'outils numériques visant à améliorer l'expérience touristique et à collecter des données entre autres.

La co-construction est essentielle pour le succès d'un projet car elle encourage la créativité, l'engagement et la collaboration entre les parties prenantes. L'intrapreneuriat libère le potentiel créatif des employés au sein des organisations, réduisant les obstacles à l'innovation grâce à un soutien interne et favorisant la collaboration et le partage de connaissance.

Dans cette démarche, avec un engagement solide de tous les acteurs, le gouvernement aspire à façonner la Polynésie numérique de demain. Nous sommes résolus à concrétiser ces ambitions tout en veillant à maîtriser les coûts.



# L'INTRAPRENEURIAT

**UNE SOURCE D'OPPORTUNITÉ**

**LES RAISONS DE SE LANCER**

1. DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
2. AUTONOMIE & INDÉPENDANCE
3. CHALLENGE